

Le Préfet et le gouvernement sont passés en force pour inaugurer la Cité administrative

Le choix de la baptiser « Cité Michel Debré » n'est pas le nôtre !

Toulouse, le 18 mai 2026

Depuis le 6 mai, la Cité administrative est le théâtre d'une décision imposée et jamais discutée avec la volonté « à un haut niveau » de lui donner le nom de Michel Debré. Nous avons immédiatement dénoncé ce projet en rappelant le pedigree du personnage : sexiste et opposant à la loi Veil ; réactionnaire et opposant à l'abolition de la peine de mort ; colonialiste et artisan de la déportation de près de 2000 enfants réunionnais. Le même monsieur était également le défenseur d'une conception rétrograde de la Fonction Publique : « *Le fonctionnaire est un homme (!) de silence. Il sert, il travaille et il se tait* » !

Nous ne partageons aucunement un tel choix pour désigner notre lieu de travail, chargé de rendre un service public de qualité au service de l'intérêt général, dans la neutralité !

Malgré nos réactions collectives, partagées largement dans nos services et par les personnels (pétition signée par plus de 200 agent.es en moins de deux jours), nous avons subi un volontarisme stupéfiant pour imposer ce nom. Dans un premier temps, la visite du premier ministre a été annulée au dernier moment. Puis une semaine après, le Préfet est venu procéder à cette inauguration de la honte.

Ces épisodes se sont accompagnés d'un bouclage policier de la Cité administrative, de la fermeture de l'accueil au public et l'annulation du jour pour le lendemain des rendez-vous pris par les usagers ! Nos organisations syndicales ont subi dans le même temps menaces et pressions pour ne pas être visible ! Dans l'unité syndicale nous avons refusé cette attitude et notre priorité aura été d'informer les agent.es et nous efforcer à faire entendre nos valeurs et revendications.

Dans les prochaines semaines, nous proposerons une initiative collective à tous les agent.es de la Cité et une « contre-inauguration » du site !

Compte rendu de l'audience avec le Préfet, la veille de l'inauguration imposée :

Suite aux diverses pressions subies, que ce soit par les Renseignements territoriaux ou nos directions, nous avons été informé en milieu de journée du 12/05 que le préfet proposait une audience à 17h30 aux seules organisations syndicales de la DRFiP et de la DEETS. Nous avons indiqué notre surprise d'un tel périmètre plutôt qu'à l'ensemble des administrations de la Cité. Devant le maintien de ce seul périmètre, nous avons décidé de participer, en incluant l'ensemble des organisations ayant construit les interpellations (CGT, Solidaires, FSU).

La réunion s'est tenue pendant une heure avec le préfet, le secrétaire général et les responsables de nos directions. Nous avons indiqué en préalable vouloir évoquer notre refus du nom imposé pour la Cité ; notre analyse des carences et difficultés dans l'installation du nouveau bâtiment ; notre revendication d'une Formation spécialisée de site pour de réelles réponses sur les sujets transversaux ; la nécessité d'entendre les difficultés de nos administrations dans l'exercice des missions et les tensions au travail ; le besoin de reconnaissance des personnels.

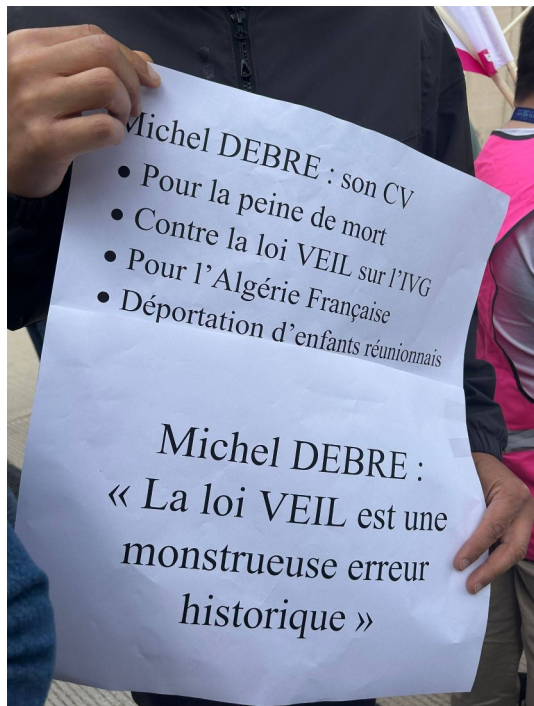
Sur le nom de Michel Debré : le préfet assume pleinement imposer ce choix : nous avons eu droit à une présentation du parcours du Monsieur qui le « rattache tellement » à Toulouse. Il a indiqué entendre et



comprendre nos critiques mais souligne que toutes les personnalités politiques ont un « bilan contrasté ». Nous avons eu droit à une digression sur François Mitterrand pour souligner ses ambiguïtés. Le préfet a insisté sur la volonté gouvernementale de mettre en avant « des grands républicains » !

Notre expression en réponse : « pas en notre nom » : nous ne partageons aucunement un tel choix, qui dans la période actuelle est une provocation au vu du pedigree du Monsieur. Sur les questions anti racistes, féministes mais aussi sur la conception de la Fonction publique, on donne un signal nauséabond et d'un autre temps, qui est insupportable ! Nous avons rappelé l'incompréhension des personnels qui ont découvert cette annonce mais aussi les réactions qui s'expriment dans les associations féministes, sur l'île de la Réunion ou par la Fédération des enfants déracinés des DROM.

Cité Administrative : on est loin de l'exemplarité vantée : nous sommes revenus sur notre bilan critique de la mise en place de la Cité à Jolimont, sans réelle écoute de nos administrations et des personnels. Nous avons



insisté sur les multiples sujets sans réponses malgré nos interpellations : exiguïté des locaux du fait de l'application de la circulaire Borne ; accueil des usagers ; restauration collective sous-calibrée ; isolation du bâtiment ; les fenêtres et vitres ; les toilettes ; les fuites ...

Le secrétaire général a indiqué que ces sujets étaient bien effectifs et que les informations et calendriers sont transmis aux directions. Comme nous avons souligné que cette transparence et cette visibilité n'était pas mises en œuvres, il nous a annoncé convoquer à la rentrée de septembre une nouvelle réunion informelle inter-administrations sur ces sujets. Nos directions sont censées dans l'intervalle nous donner des réponses.

Formation spécialisée de Site : nous avons relayé une nouvelle fois notre revendication d'avoir une telle instance commune pour discussion sur les sujets transversaux qui concernent nos administrations en matière de santé, sécurité au travail. Alors que le ministre des Comptes publics a récemment évoqué une possible expérimentation sur ce sujet, le préfet nous a indiqué qu'il va solliciter le ministre pour que notre Cité soit expérimentatrice, sous

réserve que cette instance soit consacrée uniquement aux sujets transverses et n'empiète pas sur le dialogue social interne des administrations respectives.

Les difficultés et revendications de nos administrations : dans cet exercice contraint, nous avons voulu pointer les difficultés tant dans l'exercice de nos missions et nos conditions de travail que pour les usagers et un service public de qualité. Plusieurs exemples ont ainsi été donnés tant aux Finances publiques qu'au travail et à l'agriculture. Nous avons également pointé l'enjeu pour toutes les administrations de l'augmentation des charges avec la réalité démographique de la Haute-Garonne et de Toulouse.

Le préfet a indiqué que cette réalité démographique est un sujet essentiel et qu'il nécessitera des arbitrages et une prise en compte.

Nous avons souligné le mépris gouvernemental actuel envers nos administrations mais plus généralement avec une absence de défense du sens du service public et sur la défense des agent.es en charge des missions !

Les agent.es réclament leur dû : dans cette période de guerre et de tensions internationales, d'augmentation des prix, le gel du point d'indice, l'absence de perspectives sur nos carrières, sont des sujets essentiels !

Au-delà de ces revendications nationales, nous sommes revenus sur le dossier de l'indemnité de résidence qui ne s'applique pas à notre territoire ! Cette revendication est portée de longue date par nos organisations et est relayée à l'assemblée nationale par des interpellations.

Le préfet a convenu de la justesse de cette revendication et nous a rappelé ses précédentes interpellations. Il relayera de nouveau notre demande envers le gouvernement.